



Promoteur qui change tout sauf le prix

Par **Y mark**, le **09/02/2014 à 18:39**

Bonjour à tous
J'ai acheté à Chanteloup-en-Brie un 2 pièces qui va m'être livré le 1 avril 2014. Mon promoteur a fait des changements sur certaines choses qui ne me dérangent pas trop.
Mais il y a un changement qui me dérange : les panneaux solaires retirés. Car, soit disant, une maintenance onéreuse.
Pourtant, tout l'appartement du coin est équipé.
Je lui ai demandé de me faire une moins-value sur le prix, mais il m'a dit que ce n'est pas possible.
Que puis-je faire contre ?
Je remercie les personnes qui peuvent m'aider.

Par **arreeu**, le **09/02/2014 à 20:37**

bonsoir
demandez par LRAR à votre promoteur de vous livrer le logement correspondant à votre acte d'achat.
consultez un avocat en maison de justice de votre département.
cordialement

Par **Y mark**, le **09/02/2014 à 20:51**

Merci de votre réponse.
Mais dit-moi, il a envoyé les changements chez le notaire.
Le notaire m'a dit que j'étais pas obligé de signer.
Donc, je réfléchis. Ça m'énerve, il veut même pas faire un geste.

Par **arreeu**, le **09/02/2014 à 21:54**

bonsoir, peut etre que vous pouvez annuler la vente du fait du non respect des
diverses "fournitures" envoyez avec un avocat, ça serait utile
courage